

## PROVINCE DE QUÉBEC SAINT-GEORGES

## **AVIS DE PROMULGATION**

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 859-2022**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Municipalité :

Que, lors de la séance régulière du conseil de la Ville de Saint-Georges tenue le 27 juin 2022, le conseil de cette Municipalité a adopté le Règlement numéro 859-2022 autorisant des travaux pour la mise à niveau de l'usine d'épuration au montant total de 18 520 656,29 \$ et un emprunt du même montant.

Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

- 1. Par le conseil de Ville en date du 27 juin 2022;
- 2. Par les personnes habiles à voter en date du 20 juillet 2022;
- 3. Par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 19 septembre 2022.

Que toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau de la soussignée.

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Georges, ce 28 septembre 2022.

M Isabelle Beaulieu, notaire

Greffière